

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0042385

19/7/24

☒ Maladie

☒ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0444 Société :
☒ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : DIABE DISS
Date de naissance : 21.01.1964
Adresse : JAC. SALAMA - Rue J. Immeuble 3 - N° 7
Tél. : 06113.0445 Total des frais engagés : 300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation : 08/07/24
Nom et prénom du malade : DIABE DISS
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Néoplasie Pulmonaire
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA Le : / /
Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES						
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes		
08/02/24	CS		G	Dr. Naoufal El Ouard Médecin Interne & Oncologue Centre de l'Oncologie - Casablanca Rue des Aïnouas 77 91 84		
15/12/24	CS		G			

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/02/24	CS		G	DR. Naoufal El Ghannouchi Centre d'Onco-Hématologie - Casablanca 27 94 84
15/12/24	CS		G	

[illegible]

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
---	------	-----------------------

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	8/2/24	B 180	200DH
	15/02/24	B 80	100DH

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
--	------	---------------------------------	---------------------------

8/2/24	B 180	200DH
15/02/24	B 80	100DH

[illegible]

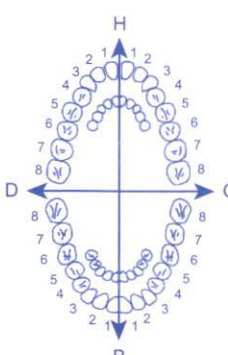
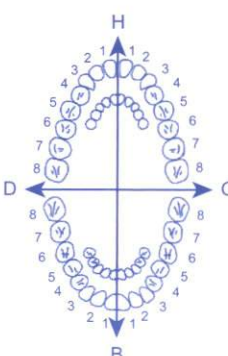
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553 B D G			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
-------------------	---------------------	-------------

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
-------------------	---------------------	-------------

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le:

08/02/2024

MR. DIABE DRISS

Analyses : NFS

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRINCE CASABLANCA AIN SEBAI
INDE : 090003272
279 Bd. Mohamed VI - Ain Sebaa

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

25/01/2024

08/02/24

MR. DIABE DRISS

NFS

TRANSAMINASES HEPATIQUES

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Centre de l'Oasis, rue des Alouettes
Tél : 05 22 77 81 81

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAÂ
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaoune - Ain Sebaâ

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL
AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Honoraires

Casablanca , le 08/02/2024

Dossier N°: 080224-860 du: 08/02/2024

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

22-006495 N°Chambre

Patient :Mr DIABE DRISS

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GOT/ASAT	50	67,000
GPT/ALAT	50	67,000
Total B		180
Montant de prélèvement		11,75
Total en dirhams		200,00

LABORATOIRE - N°4
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBA
Tél : 090063272
Fax : 090063272
Dr. Mamou Naooufal - Ain Sebaa



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 08/02/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 080224-860 Pvt du: 08/02/2024 10:33

Mr DIABE DRISS

IPP Patient :22-006495/24

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

Globules blancs	:	4 180 /mm ³	(4000 - 10000)	6070 (22/01/24)
Globules rouges	:	4,54 10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)	4,46 (22/01/24)
Hémoglobine	:	11,70 g/dl	(13,5 - 16,9)	11,60 (22/01/24)
Hématocrite	:	38,00 %	(40 - 49)	36,90 (22/01/24)
VGM	:	83,80 fL	(81,8 - 95,5)	82,80 (22/01/24)
TCMH	:	25,90 pg	(27 - 32)	26,00 (22/01/24)
CCMH	:	30,90 g/dl	(32 - 36)	31,40 (22/01/24)
Plaquettes	:	228 000 /mm ³	(150000 - 450000)	206 000 (22/01/24)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	59,80 %	Soit	2499/mm ³	(1500 - 7000)	3550,95 (22/01/24)
Lymphocytes	:	29,30 %	Soit	1224/mm ³	(1500 - 4000)	1972,75 (22/01/24)
Monocytes	:	9,10 %	Soit	380/mm ³	(100 - 1000)	321,71 (22/01/24)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,10 %	Soit	45/mm ³	(50 - 500)	200,31 (22/01/24)
Polynucléaires Basophiles	:	0,70 %	Soit	29/mm ³	(10 - 100)	24,28 (22/01/24)

Honoraires

Casablanca , le 15/02/2024

Dossier N°: 150224-698 du: 15/02/2024

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

22-006495 N°Chambre

Patient :Mr DIABE DRISS

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200

Total B 80

Montant de prélèvement 11,75

Total en dirhams 100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Casab



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 15/02/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 150224-698 Pvt du: 15/02/2024 9:43

Mr DIABE DRISS

IPP Patient : 22-006495/24

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

Globules blancs	:	7 050 /mm ³	(4000 - 10000)	4180 (08/02/24)
Globules rouges	:	4,50 10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)	4,54 (08/02/24)
Hémoglobine	:	11,70 g/dl	(13,5 - 16,9)	11,70 (08/02/24)
Hématocrite	:	37,30 %	(40 - 49)	38,00 (08/02/24)
VGM	:	82,80 fL	(81,8 - 95,5)	83,80 (08/02/24)
TCMH	:	26,00 pg	(27 - 32)	25,90 (08/02/24)
CCMH	:	31,30 g/dl	(32 - 36)	30,90 (08/02/24)
Plaquettes	:	218 000 /mm ³	(150000 - 450000)	228 000 (08/02/24)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	57,20 %	Soit 4032/mm ³	(1500 - 7000)	2499,64 (08/02/24)
Lymphocytes	:	36,20 %	Soit 2552/mm ³	(1500 - 4000)	1224,74 (08/02/24)
Monocytes	:	4,30 %	Soit 303/mm ³	(100 - 1000)	380,38 (08/02/24)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,90 %	Soit 133/mm ³	(50 - 500)	45,98 (08/02/24)
Polynucléaires Basophiles	:	0,40 %	Soit 28/mm ³	(10 - 100)	29,26 (08/02/24)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
Médecin Biologiste
INPE : 090083272